



Pret d'argent en situation de faiblesse

Par **lilipictures74**, le **17/03/2013** à **23:27**

bonjour Il y a 4 ans, j'ai prêté 3000 euros à une amie, en liquide, sans faire de reconnaissance de dette.
Cette amie connaissait ma situation bancaire, mais aussi morale, elle avait connaissance de mes difficultés psychologiques, problèmes de dépression chronique, elle savait également que je venais de perdre mon compagnon dans un accident terrible 1 mois avant, dans lequel j'ai failli moi même perdre la vie.
Je lui faisais totalement confiance.
Elle devait me recontacter 2 jours après le prêt pour mettre en place le remboursement par virement bancaire.
N'ayant pas de nouvelles au bout de quelques jours, je la contacte par téléphone, appels auxquels elle n'a pas répondu.
Sachant qu'elle vivait des difficultés familiales je lui ai laissé du temps.
au bout de 3 mois toujours pas de contact de sa part, je l'ai relancé, par téléphone, puis SMS en mails.
quand elle m'a enfin répondu par SMS, elle me disait qu'elle me rembourserait à la fin de l'été. puis les messages ont changés de ton, "je ne suis pas une voleuse", puis "je ne te dois rien". Puis elle a disparue, plus aucune coordonnée trouvable.
J'ai donc fini par porter plainte contre elle, en 2009.
La police devait organiser une confrontation, qui n'a jamais eu lieu, depuis à chaque fois que je les appels, ils attendent la réponse du procureur ou je ne sait qui.
je ne sais plus comment faire pour que cette affaire se règle.
Que puis-je faire pour faire avancé ce problème?
Merci

Par **chaber**, le **18/03/2013** à **11:20**

bonjour
Sans reconnaissance de dettes correctement établie vous n'avez que peu de recours. Cette somme sera considérée comme un don.
Votre plainte de 2009 a dû être classée sans suite

Par **lilipictures74**, le **18/03/2013** à **11:54**

Bonjour
Merci de votre réponse.
Je n'étais pas en état de penser à faire une reconnaissance de dettes au moment du prêt, J'ai des SMS de sa part où elle atteste qu'elle me doit cette somme, puis au fur et à mesure elle c'est désisté. Je les aient montré aux policiers qui en ont prient note et m'ont confirmé qu'elle était de mauvaise foie.
J'ai porté plainte de nouveau par internet, en désespoir de cause, même si je m'attend à ce que ça n'aboutisse pas.
merci encore.
lili